



## **AVIS PUBLIC DÉMOLITION D'UN IMMEUBLE**

**AVIS PUBLIC** est donné que le comité de démolition de la Municipalité de Saint-David étudiera, lors d'une séance publique qui se tiendra le du 19 mars 2026 à compter de 17h00 à la salle du Conseil municipal, située au 16, rue Saint-Charles à Saint-David, la demande d'autorisation de démolition relative à l'immeuble suivant :

**Résidence située au 514 route 122 (lot 5 250 124 du Cadastre du Québec).**

Prenez avis que toute personne qui veut s'opposer à la démolition de cet immeuble doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à Monsieur Mark McDuff, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-David ([dq@stdavid.qc.ca](mailto:dq@stdavid.qc.ca), 16, rue Saint-Charles, Saint-David, J0G 1L0).

Le présent avis est donné conformément à l'article 148.0.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U.)

Donné à Saint-Joseph-de-Sorel, ce 26 février 2026.

Xavier Rajotte  
Inspecteur en bâtiments et en environnement  
Secrétaire du Comité de démolition